DEPARTEMENT DE SAONE ET LOIRE REPUBLIQUE FRANCAISE

SORNAY
Son accueil
Son dynamisme rural

SORNAY, le 06.07.2011

MAIRIE de SORNAY
1 Place de la Mairie
71500 SORNAY
Tél : 03.85.75.11.40
Fax : 03.85.75.41.35
E.mail : mairie-de-sornay@wanadoo.fr

Le Conseil Municipal s'est réuni le Mardi 5 juillet 2011, à 20 H 30, sous la présidence de M. PRUDENT Julien, Maire.

Le compte-rendu de la séance du 14.06.2011 est adopté à l'unanimité.

Excusés : André MASSOT, David FICHET
Représentés : Bernadette BESSONNARD par Christian CLERC, Patrick MORIER par Laurent BOUDIER
Secrétaire de séance : Laurent BOUDIER

Le Maire demande de rajouter le point suivant à l'ordre du jour :
- Modification des trajets de bus -

L'ajout de ce point est accepté à l'unanimité.
La séance est ouverte suivant l'ordre du jour.

RENOUVELLEMENT CONTRAT A DUREE DETERMINEE D'UN AGENT COMMUNAL

Monsieur le Maire informe l'Assemblée que le contrat à durée déterminé de Mme GAMBEY arrive à échéance le 04.09.2011 et rappelle que c'est un agent chargé de réaliser l'entretien à l'école maternelle. Il convient donc de renouveler son CDD à l'identique de celui d'aujourd'hui pour une durée hebdomadaire de 10,34/35ème. Ce contrat est fixé du 05.09.11 au 31.01.2012 inclus et est renouvelable. Par la suite un départ à la retraite étant prévu pour février 2012, un changement de tâches (ménage à l'école de filles) pourra être envisagé pour combler ce départ.

REFONTE DES EMPLOIS DU TEMPS DES PERSONNELS COMMUNAUX SUITE A LA MISE EN PLACE DE DEUX SERVICES AU RESTAURANT SCOLAIRE POUR LA RENTREE 2011-2012

Le Maire rappelle la nécessité de mettre en place deux services au restaurant scolaires dès la rentrée de septembre 2011 puisque le nombre maximal de rationnaires est très régulièrement atteint aujourd'hui à la cantine. Patricia TREFFOT, adjointe, rappelle qu'une réunion de tous les personnel a eu lieu le 11.05.11 pour présenter cette refonte des emplois du temps des personnels communaux effectuant leurs activités aux écoles, au restaurant scolaire et/ou accompagnement des élèves (bus, à pied). Elle explique et propose une nouvelle organisation du temps de travail pour une ATSEM pendant ses heures d'agent technique Elle signale que certaines divergences sont apparues surtout sur les tâches à réaliser au restaurant scolaire.

POINT SUR LES TACHES ATTENDUES DES PERSONNELS TECHNIQUES POUR LA PREPARATION DE LA RENTREE SCOLAIRE 2011-2012

Le Conseil prend connaissance du compte rendu des écoles élémentaire et primaire qui liste leurs besoins en matériels et travaux. Une commande de mobilier pour la 6ème classe a été effectuée. M.BOUILLOT, adjoint explique que celle-ci se fera en deux temps, la première partie devrait être réceptionnée fin juillet et la deuxième

partie de la commande pourrait être passée à l'automne pour équiper le bureau de la Directrice (suivant les finances). Un conseiller rappelle la demande de portes manteaux avec tablette pour la 6 ème classe. P. TREFFOT explique que le nombre des petits en maternelle augmente et que le besoin de couchettes supplémentaires est nécessaire. Aussi une commande de 4 couchettes sera passée avec tout le nécessaire (roulettes, draps…).

MODIFICATION DES CIRCUITS DE BUS A ET B A LA DEMANDE DE PARTICULIERS

Le Maire rappelle que la réorganisation du temps méridien à la cantine scolaire a engendré une modification des modalités de ramassage scolaire et précise que le circuit du bus scolaire est réétudié chaque fin d'année scolaire, en fonction des départs ou des arrivées de nouveaux enfants bénéficiaires de ce service. Après réflexion notamment avec RSL, la solution de deux circuits en parallèle a été adoptée (2 bus le matin, 2 bus le soir). Plusieurs demandes de nouveaux arrêts ont été formulées et P. Pelligand a reçu certaines familles en permanences. Il s'avère que la boucle Route de la Croix/Chemin des Gruyères abandonnée en 2009 (1 seul enfant occasionnel demandeur) doit être réhabilitée, pour desservir une dizaine d'enfants.
Par ailleurs M. Le Maire en collaboration avec Mme Thivant (accompagnatrice dans le bus) ont refait le trajet et, pour des questions de commodité et surtout de sécurité, ont modifié certains arrêts de bus initialement prévus. Une lettre d'information aux parents sera envoyée dans les plus brefs délais pour les avertir de ces changements

TAXE COMMUNALE SUR LES CONSOMMATIONS D'ELECTRICITE SYDESL

P. THIVANT, adjoint, explique qu'il faut instaurer et actualiser la taxe communale sur la consommation finale d'électricité. Jusqu'en 2010 les Communes percevaient une taxe sur les fournitures d'électricité au taux de 8%. L'article 23 de la loi n°2010-1488 du 7.12.2010 portant sur la nouvelle organisation du marché de l'électricité a créé à compter du 1er janvier 2011 une taxe sur la consommation finale d'électricité qui se substitue à l'ancienne taxe.
Il convient donc au Conseil Municipal de délibérer avant le 1er octobre 2011 pour modifier ou actualiser le coefficient multiplicateur applicable en 2012. Ce coefficient est actualisé en fonction de l'indice moyen des prix à la consommation. M. THIVANT propose de fixer ce coefficient à 8 et demande au Conseil de bien vouloir délibérer. La proposition est acceptée à l'unanimité.

ACQUISITION D'UNE PARCELLE DE 23 M² POUR REGULARISATION DE L'ALIGNEMENT

Le Maire rappelle qu'en date du 27 avril 2011, Mme PONARD née JUFFARD Georgette, domiciliée à Sornay a fait une déclaration d'abandon au profit de la Commune de Sornay, pour une parcelle de terrain de 0 are 23 ca. Suite au courrier du Centre des Impôts foncier de Chalon sur Saône informant que « le transfert de propriété de toutes petites parcelles résultant d'une division pour alignement et susceptibles d'être intégrées dans le domaine public des Communes, ne relève pas de la procédure d'abandon », le Conseil Municipal décide de ne pas donner suite à cette proposition.

DEMANDE DE DEGREVEMENT D'UN PARTICULIER SUR SA FACTURE SAUR EAUX USEES

Le Conseil Municipal à nouveau au sujet du dégrèvement à appliquer systématiquement sur les factures eaux usées des usagers victimes de fuites d'eau (part eaux usées Communales).Après sa délibération du 22.04.2010 accordant déjà 50% de remise sur ces factures d'assainissement, et suite à la demande d'un nouveau particulier se trouvant dans cette situation, l'Assemblée décide à l'unanimité :

- d'appliquer les changements qui suivent à compter du 06.07.11 avec un effet rétroactif au 01.01.11
- de majorer le dégrèvement de 50% à 100% sur la part Communale eaux usées dans le cas de rejet de la fuite dans le terrain (hors réseau collectif).
- D'instaurer un plafond de 250€ TTC pour le coût supplémentaire de la part eaux usées après fixation de la moyenne des 3 dernières années par la SAUR (cas où l'eau de la fuite est rejetée dans le réseau collectif). Le dégrèvement de 50% sur la part Communale eaux usées reste en vigueur, avec le nouveau plafond de 250€ TTC de majoration.

Pour déterminer le cas à appliquer, la SAUR devra établir un diagnostic du rejet (en terrain ou dans le réseau) sur place et le transmettre à la Commune dans les plus brefs délais.

Le Conseil Municipal va rapidement communiquer ces modalités modifiées à la SAUR pour application immédiate, dans le souci de moins de surcoût pour les habitants victimes de fuite d'eau.

ETUDE DE DEVIS

L'assemblée prend connaissance des devis pour la reliure de deux registres celui des naissances 1931/1949 et celui des baptêmes-mariages 1709/1790, devis établis par « Ambiance Reliure ». Le Conseil décide d'accepter le devis de 616 € TTC
Le Maire propose d'étudier le devis de TECHNOCONFORT concernant l'acquisition d'une vitrine extérieure pour l'affichage du règlement du cimetière communal, pour un montant de 208,94 € TTC. L'assemblée accepte le devis.

P. THIVANT informe de l'achat de filets pour remplacer ceux du city stade en très mauvais état.
Il informe de l'évolution des aménagements le long du halage dont la réalisation et l'installation de barrières pour interdire la circulation des engins motorisés et de la prochaine installation de 3 panneaux « voies sans issue » avec distance indiquée. En ce qui concerne l'achat d'un véhicule utilitaire pour les cantonniers, deux propositions sont à l'étude dont l'un pourrait rapidement aboutir (environs de 3000 € TTC)

SCHEMAS DEPARTEMENTAUX DE COOPERATION INTERCOMMUNALE MODIFICATION DE LA SITUATION EXISTANTE

Le Maire rappelle que le projet de schéma départemental de coopération intercommunale présenté par les Préfets aux CDCI a été communiqué pour avis de la Commune. Il précise que ce projet n'est pas satisfaisant dans l'état mais qu'il convient de délibérer.
Il demande au Conseil de délibérer. L'Assemblée donne un avis favorable mais en émettant le vœu de l'ajout au projet de 4 communes : Le Fay, Montcony, Sainte Croix et Bantanges.

RAPPORT ANNUEL 2010 DU SIVOM

L'Assemblée prend connaissance des différents documents, le règlement du SPANC, le bilan 2010, le compte rendu de l'assemblée générale du 22 juin 2011 du SIVOM du louhannais.

ETAT D'AVANCEMENT RELATIF A L'EXTENSION DES VESTIAIRES DU SATDE MUNICIPAL

Le Maire rappelle son courrier adressé au Président de l'AS Sornay, JL GROS en date du 27.06.11 demandant si l'ASS validait la proposition complète de la tranche 1 de la mise aux normes des installations sportives du stade municipal. JL GROS a donné réponse favorable dans un courrier du 2.07.11 confirmant que la proposition de rénovation (tranche1) des installations sportives était validée. Il précise qu'il n'a toujours pas de réponse de la Ligue de Bourgogne concernant le tunnel d'accès au terrain d'honneur et qu'en attendant l'ASS devra disposer de barrières entre le terrain d'honneur et les vestiaires.
Le Maire fait part au Conseil d'une entrevue avec ARCAD'26 : le permis de construire est en cours d'instruction suite à ajout volet sécurité – la préparation des termes du marché se fera sur le mois de juillet – la procédure d'appel d'offre sera lancée début septembre pour la phase 1 du projet.

COMPTE RENDU REUNION PLU DU 1ER JUILLET 2011

Le Conseil prend connaissance de la lettre adressée à Messieurs JANIN et BONNAMOUR (bureau NATURA) par M. Le Maire pour apporter des précisions et des interrogations par rapport à la dernière réunion, notamment concernant la zone agricole et pour exposer la liste des aménagements ou constructions d'infrastructures Communales à 10-15 ans.
Le Maire propose une date pour la prochaine rencontre, le 9 septembre 2011 à 9h30 et s'engage à notifier à la société G2C que leur présence sera indispensable à cette réunion pour travailler de concert à 3 parties sur les préconisations à retenir en matière de rejets.

COMPTE RENDU CONSEIL DES SAGES DU 1ER JUILLLET 2011

Cette réunion a permis de faire un point sur La Balade Verte. Des panneaux d'informations seront installés, sur les empreintes d'animaux (support ludique), sur les inondations, sur l'architecture bressane et sur le maraîchage. Le travail semble finalisé au niveau du Conseil des Sages en ce qui concerne la validation du plan de jalonnement et attend une remise à M.GAUGEY le 11.08.11 pour des précisions sur le dossier via le dossier technique et financier en Commission Permanente du Conseil Général en octobre 2011.
M. Le Maire fait part d'une lettre de relance à M. et Mme GUINOT concernant l'achat d'une bande de terrain pour l'aménagement des bords de la RD167.
Un point est fait sur les cycles informatiques : les cycles du jeudi après midi reprendront à la rentrée de septembre. Un début de liste de personnes intéressées est déjà établi. Les personnes qui possèdent un PC portable avec les logiciels 2007 à 2011 pourront venir avec leur matériel pour s'y familiariser avant tout.

INFORMATIONS ET QUESTIONS DIVERSES

Le Conseil Municipal prend connaissance d'informations, courriers et comptes-rendus divers.

Le Maire de SORNAY

J.PRUDENT